

CIRCULAIRE

DOSSIER : AP_4/1/3/2

DIFFUSION : Points focaux nationaux du PROE

DATE : 11 août 2023

CIRCULAIRE : 23/66

OBJET : Lignes directrices pour l'audit environnemental des opérations touristiques dans le Pacifique - Enquête à l'intention des représentants des gouvernements.

Chers points focaux,

Le Secrétariat a activement aidé les Membres à renforcer les mécanismes nationaux d'étude d'impact sur l'environnement et de contrôle de la conformité. En collaboration avec l'Organisation du tourisme du Pacifique Sud (SPTO), le Secrétariat, avec le soutien du Programme de renforcement des capacités lié aux accords multilatéraux sur l'environnement (AME) dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), également connu sous le nom de Programme ACP AME 3, s'emploie actuellement à l'élaboration de lignes directrices complètes d'audit environnemental pour les opérations touristiques dans le Pacifique. Ces lignes directrices visent à faciliter l'adoption des meilleures pratiques et le contrôle efficace de la conformité des entreprises touristiques de la région, conformément aux engagements régionaux et internationaux tels que le Cadre stratégique pour le tourisme durable dans le Pacifique, la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050 et les Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Afin de mieux comprendre les pratiques actuelles d'audit et d'évaluation environnementale liées aux activités d'hôtellerie et d'hébergement dans le Pacifique, le Secrétariat a mis au point une enquête, dont le lien figure ci-dessous, afin de contribuer à l'élaboration des lignes directrices. Nous vous demandons de bien vouloir partager le lien vers ce questionnaire avec les agences de l'environnement et du tourisme, ainsi qu'avec d'autres départements, agences et organismes de réglementation s'occupant d'opérations touristiques dans vos pays respectifs.

Le questionnaire a été soigneusement conçu pour recueillir des informations spécifiques et pertinentes, et il ne devrait prendre que quelques minutes à remplir. Les questions de l'enquête sont disponibles en anglais et en français jusqu'au 1er septembre 2023. Toutes les réponses resteront confidentielles et seront utilisées exclusivement pour l'élaboration des lignes directrices.

Vous pouvez accéder à l'enquête en ligne en cliquant sur le lien suivant : <https://ee.kobotoolbox.org/x/5Dmgo022>

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'une assistance supplémentaire, veuillez contacter Jope Davetanivalu (joped@sprep.org) ou Ivan Diarra (ivand@sprep.org).

Nous nous réjouissons de votre contribution et de votre soutien à cette initiative.

Cordialement,



Easter Chu Shing
Directrice général par intérim

ECS/JD/id